



Un bénéficiaire de l'aide sociale sur deux est un jeune

En Suisse, 45% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants ou des jeunes. Des mesures doivent être prises d'urgence pour leur permettre d'en sortir.

LAURENT AUBERT

La pauvreté des enfants et des jeunes est une «véritable bombe sociale à retardement». Telle est le constat dressé hier par la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ). Selon son président, le radical genevois Pierre Maudet, il convient de tirer la sonnette d'alarme: 45% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des enfants ou des jeunes de moins de 25 ans. Soit en chiffres, quelque 100 000 personnes.

«En tant que magistrat, j'assiste chaque jour à cette précarité, avec des jeunes qui terminent leur scolarité à 16 ans et se retrouvent un peu plus tard à l'aide sociale, couverts de dettes et accablés de difficultés», témoigne le conseiller administratif. Pierre Maudet se défend de tout

On retrouve des jeunes à l'aide sociale peu après leur scolarité,

couverts de dettes

PIERRE MAUDET

catastrophisme: ce phénomène engendrera des coûts considérables si la lutte contre la pauvreté n'est pas érigée en priorité nationale. Et il est prêt à s'engager personnellement pour sensibiliser les parlementaires, à commencer par son propre camp.

Directeur de Caritas Vaud, Pierre-Alain Praz n'est pas étonné par ces conclusions. «Nous observons qu'une partie de la population se paupérise en dépit de la conjoncture économique favorable.» Y figurent les familles monoparentales ou nombreuses, les jeunes qui n'ont pas trouvé d'apprentissage et ceux qui, arrivant à son terme, ne sont pas engagés.

Evaluer les impacts

Pour analyser la pauvreté et élaborer des mesures correctives, la CFEJ a adopté une approche qui tient compte non seulement des revenus de la famille de l'enfant, mais de l'ensemble de sa situation. Ainsi les impacts sur l'éducation et la formation, sur l'alimentation et la santé, sur les loisirs et la culture sont mieux évalués. De même que les conséquences qui vont souvent perdurer durant

toute l'existence de l'individu. Dans ces conditions, les mesures proposées vont largement au-delà d'un relèvement des aides financières. La CFEJ préconise notamment un engagement renforcé des collectivités et des entreprises dans les structures d'accueil pré- et parascolaires. A l'autre extrémité, l'intégration dans le monde du travail doit être améliorée par un accompagnement des jeunes au cours des dernières années d'école et durant l'apprentissage.

La CFEJ entend aussi lutter contre l'endettement excessif en encourageant les entreprises de crédit à affecter une partie de leur chiffre d'affaires à des services de conseil et de prévention. Enfin, elle appelle de ses vœux l'introduction de prestations complémentaires pour les familles à l'échelle nationale.

Dans l'ensemble, ces propositions sont saluées par les acteurs sociaux. Elles correspondent pour partie aux dispositifs mis en place dans certains cantons, comme Vaud et Genève.

Lune de miel pour la famille

La lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes sera-t-elle l'occasion d'une nouvelle lune de miel entre socialistes et démocrates-chrétiens? Après l'alliance sur les allocations familiales et le soutien rose à leur défiscalisation, tout porte à le croire.

Spécialiste du volet familial au PS, Liliane Maury Pasquier juge que les propositions de la CFEJ vont dans le bon sens. «Elles correspondent en partie à celles formulées par le passé par le PS et le PDC.» Telle la création de nouvelles places de crèche ou les prestations complémentaires pour familles modestes, pour lesquelles un projet de loi doit être élaboré. Sur ces objets, la Genevoise estime qu'une alliance avec le PDC est possible.

Du côté du PDC, la porte-parole Alexandra Perina estime que le projet de loi sur les prestations complémentaires est un outil adéquat. De même que l'exonération des allocations familiales proposées par le président du parti Christophe Darbellay. Pour le petit crédit, la porte-parole rappelle la motion de Lucrezia Meier-Schatz pour en restreindre l'accès.

LAU